



Étant plusieurs cautionnaires la justice se retourne que sur moi e

Par **patoche**, le **18/02/2012 à 10:05**

Bonjour, rnétant caution pour ma fille et son copain lors de la signature du bail de location pour sa maison avec les parents de ce copain (donc nous étions trois cautionnaires)! rnn'ayant pas payé ses loyers, la justice se retourne vers moi mais pas sur les autres cautionnaires :ne pouvant pas faire face à ce débit (12000) euros y a t-il pas un moyen pour se retourner également sur les parents de son ex copain qui à l'époque vivait avec ma fille et dons responsable de leur non paiement de loyer? rnnrnmerci de vos conseils

Par **amajuris**, le **18/02/2012 à 11:28**

bjr, rnvous êtes plusieurs personnes à avoir signé un acte de cautionnement qui comporte une clause de solidarité.rndonc le créancier peut demander à n'importe laquelle des cautions de payer pour la totalité de la dette.rndonc vous devrez payer quitte ensuite à vous retourner contre les autre cautions ou même les locataires.rnquant on signe un acte de caution, il faut bien savoir à quoi on s'engage par cette signature.rnvu le montant de la somme due et l'action en justice le litige a du duré quelques mois.rncdt